

Présent(e)s :

Antoine Ivarnes, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Christine Fossion, Eric Armand, Jean-Charles Fournon, Christian Antoine, Sophie Liotaud

Pouvoir(s) :

Sylvie Recordier à Yves Nicolas
René Vialis à Christian Antoine
Jean-François Facila à Antoine Ivarnes

Secrétaire de séance :

Eric Armand

A l'ordre du jour

Délibération sur les pertes sur créances irrécouvrables

Cela concerne deux dossiers de factures d'eau de 2008.
L'abandon de ces deux créances est voté à l'unanimité.

DM pour régularisation du compte d'emprunt CCVE

La régularisation du compte d'emprunt n°1687 est votée à l'unanimité.

Délibération pour accepter les parcelles DAH du Prieuré

La rétrocession gratuite de parcelles A1106, A1332 et A1334 au Prieuré par DAH à la commune est confirmée et votée à l'unanimité.

Convention avec la commune de Bellecombe-Tarendol pour participation à la journée Barjavel du 29 mai 2011

Le coût de la participation de la mairie de Ste-Jalle pour l'organisation de la journée Barjavel s'élève à 615,62 € (= le prorata par nombre d'habitants). Le montant des frais engagés a été plus élevé que ce qui était prévu initialement. Au fur et à mesure de l'organisation, des dépenses se sont ajoutées.
La convention est votée à l'unanimité.

Questions diverses

- Jean-Charles parle du SIVOS et présente la nouvelle organisation imposée au niveau de la garderie des petits et le coût que cela va engendrer.
- une présentation du passage de la TLE (taxe locale d'équipement) et de la TES (taxe d'espaces sensibles) à la TA (taxe d'aménagement) au 1er janvier 2012 est faite par Antoine. Un site internet a été mis en place par l'état dans lequel il est possible d'y faire des simulations. La commune devra réfléchir à l'engagement qu'elle choisira avec les exonérations possibles. Eric soutiendra Antoine dans cette recherche d'informations.
- la recherche d'un médecin est un vrai parcours du combattant et Antoine a interpellé le président du CG sur les difficultés rencontrées en milieu rural. Que pense les mairies de l'entente intercommunale sur la suite à donner à ce dossier ? Faisons-nous des efforts supplémentaires pour accueillir un médecin dans la vallée ou abandonnons-nous le projet ? La question sera posée lors de la prochaine réunion. Il faut aussi suivre de près le projet de médecin à la maison sociale de Curnier.
- l'adhésion à l'ADEME de 60 € est refusée.
- le bilan du camping est fait : fréquentation en mai 3,9 %, juin 39,30 %, juillet 34,60 %, août 55,60 % (tot. 20,000 € +/-). Améliorations à faire : signalisations diverses, publicité, C.E., O.T. et site, panneau d'affichage au sein du camping, création d'un espace pour les campings car, création de WC supplémentaires, aménagements divers & piscine, ouverture de mai à septembre uniquement...
- une signature d'une convention avec la fondation du patrimoine pour la restauration de l'Eglise Notre Dame de Beauvert et la chapelle des Pénitents est acceptée à l'unanimité.

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 17 septembre 2011 - 8h30

- pour rendre l'arrivée dans Ste-Jalle plus jolie, l'idée d'un trompe l'œil est soulevé.
- l'état de santé des platanes est à vérifier. Un diagnostic va être demandé à un spécialiste.
- des formations aux gestes de 1ers secours sont à nouveaux proposées. La commune de St-Sauveur en parle également. La question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'entente.
- toute les installations « sécurité » de la mairie vont devoir être contrôlées
- une formation pour l'utilisation des extincteurs va être organisée au niveau de la commune.
- le chemin qui monte au décollage de parapente au col d'Ey est entièrement raviné. Il faut envisager une coupe d'eau.
- une perte d'eau du réservoir a été détectée, la fuite a été identifiée et le problème résolu.

Le conseil municipal clôture ses travaux à 11h30

Christine Fossion - christine.fossion@sainte-jalle.fr